

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 02048 Numéro SIREN : 890 290 810 Nom ou dénomination : A.P.I SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2022 sous le numéro de dépôt 16053

Désignation de l'entreprise		Société A.P.I SERVICE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		139 T ROUTE DE L'ISLE SUR SORGUE		84510 CAUMONT SUR DURANCE	
Numéro SIRET *		8 9 0 2 9 0 8 1 0 0 0 0 1 3			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		15		Durée de l'exercice précédent * 9	

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 1		3 0 0 9 2 0 2 0	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	2 400	513	1 887	
	Immobilisations financières * (1)	040	042				
Total I (5)		044	048	2 400	513	1 887	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	783		783	
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070	24 672		24 672	
	Clients et comptes rattachés *						
	Autres * (3)	072	074	2 892		2 892	
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	1 939		1 939	
	Charges constatées d'avance *	092	094	1 050		1 050	
	Total II	096	098	31 336		31 336	
Total général (I+II)		110	112	33 736	513	33 223	

		Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
		1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 000		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	2 364		
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	7 364		
	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	10 796		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	9 956		
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	25 859		
Total général (I + II + III)		180	33 223		

REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 400
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

Exercice N-1 clos le	3	0	0	9	2	0	2	0
----------------------	---	---	---	---	---	---	---	---

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209	210	19 037		
	Production vendue	biens		215	214			
		services *		217	218	21 426		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230	2		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	40 464		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	6 104		
	Variation de stock (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	4 223		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	(783)		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier	- immobilier		242	27 624		
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE) *		243	244			
	Remunerations du personnel *				250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
	Dotations aux amortissements *				254	513		
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	2	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
	Total des charges d'exploitation (II)					264	37 683	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	2 781	
	PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III) 280		
Produits exceptionnels					(IV) 290			
Charges financières					(V) 294			
Charges exceptionnelles		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348				
Impôts sur les bénéfices *					(VII) 306	417		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	2 364		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	2 364	314	
Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	417		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés		247		330			
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*			248				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
Déductions	Entreprise nouvelle (44 septies A)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies A)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989			
	ZFA NG (44 septies A)	345		Investissements outre-mer	344			
	Deduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							
	Zones de restructuration de la défense (44 septies A)			127		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies A)	138	
Bassins d'emploi à dynamiser (art 44 quinquies A)			991		Bassins d'emploi à dynamiser (art 44 quinquies A)	992		
Crédence due au report en arrière du déficit			346					
Zone de développement prioritaire (44 septies A)			993					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	2 781	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	2 781	372

SOCIETE A.P.I SERVICE
S.A.S au capital de 5 000 Euros
Siège social : 139T. Route de l'Isle sur Sorgue
84510 Caumont sur Durance
RCS 89029081000013

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30/06/2022

Le 30/06/2022 à 11 heures, les associés de la société **A.P.I SERVICE** au capital de 5 000.00 Euros, se sont réunis au siège social : 139 T. Route de l'Isle sur Sorgue 84510 CAUMONT SUR DURANCE

Sont présents :

Monsieur REMOLINS Didier	2 500 parts
Monsieur GAIDO Julien	2 500 parts

Sur un total de parts de 5 000,00

L'assemblée est présidée par Julien GAIDO, qui constate que la totalité du capital est représentée et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose alors sur le bureau :

- le rapport de gestion du Président.
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2021.
- le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.
- le texte des résolutions proposées.

Puis, le Président déclare que les documents ci-dessus énumérés ont été mis à la disposition des associés quinze jours avant la présente réunion.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration et les associés confirment, chacun pour leur part, avoir eu connaissance de ces documents dans les délais prescrits.

56

D.R

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion sur l'activité de la société,
- approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31/12/2021,
- quitus au Président
- affectation des résultats,
- rapport spécial du Président sur les conventions réglementées visées à l'article L 223-19 du Nouveau Code de Commerce, approbation de ces conventions,
- rémunération du Président

Lecture est donnée des rapports du Président

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31/12/2021, décide de les approuver tels qu'ils lui sont présentés et donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

I. 1° activité au cours de l'exercice écoulé :

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2021, le chiffre d'affaires réalisé pour la période du 01/10/2020 au 31/12/2021 a été de 40 464 €

Les principales charges d'exploitation sont les suivantes :

Exercice clos le :	31/12/2021.		
Charges d'exploitation	37 683.00		
Salaires	0.00		
Total des charges	37 683.00		

Compte tenu de l'évolution du chiffre d'affaires et des charges d'exploitation, le dernier exercice clos se solde par un résultat d'exploitation de 2 781 €

L'exercice clos le 31/12/2021, se termine par un résultat de 2 364 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

JB

Dr

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter les résultats de l'exercice, soit un bénéfice net comptable de 2 364 en réserve légale pour 118,20 € le solde en report à nouveaux

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du sur les conventions réglementées par l'article L 223-19 du Nouveau Code de Commerce, approuve ces conventions telles qu'elles lui sont présentées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité,

Etant observé que chaque associé successivement intéressé par chacune des conventions n'a pas pris part au vote le concernant.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'approuver la rémunération brute allouée au cours de l'exercice pour un montant de 0 €

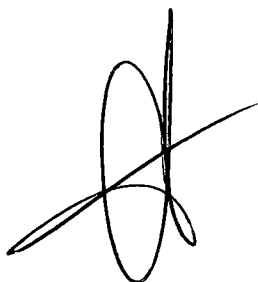
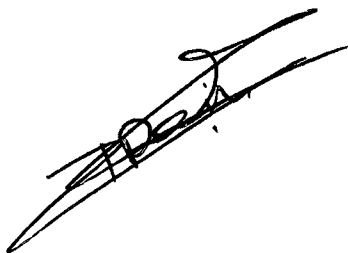
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par les associés.

Monsieur REMOLINS Didier

Monsieur GAIDO Julien

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a long horizontal stroke.A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a series of overlapping loops and a long horizontal stroke.